

DEC130820IN2P3

Décision portant nomination de Monsieur Bernd GRAMBOW aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

[Si versement d'une indemnité

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Bernd GRAMBOW, professeur des universités de première classe, directeur de l'UMR6457, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2014. Sa mission a pour objet la direction du défi NEEDS.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Bernd GRAMBOW demeure affecté à l'UMR6457 (Subatech) à Nantes.

Article 2

Du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2014, Monsieur Bernd GRAMBOW percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Bretagne et pays de Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président

Alain Fuchs